

# Les institutions culturelles sont-elles misogynes ?

*France-Espagne, regards croisés*

Du 30 novembre 2017 au 30 novembre 2017



Université de Pau et des Pays de l'Adour

Fédération Espaces – Frontières – Métissages. Laboratoires ITEM et LLCAA

Salle du Conseil – UFR LLSHS

9h00 - 17h00

Fédération Espaces-Frontières-Métissages (FR 4153)  
Laboratoires LLCAA (EA 1925) - ITEM (EA 3002)

**JOURNÉE D'ÉTUDE 2**

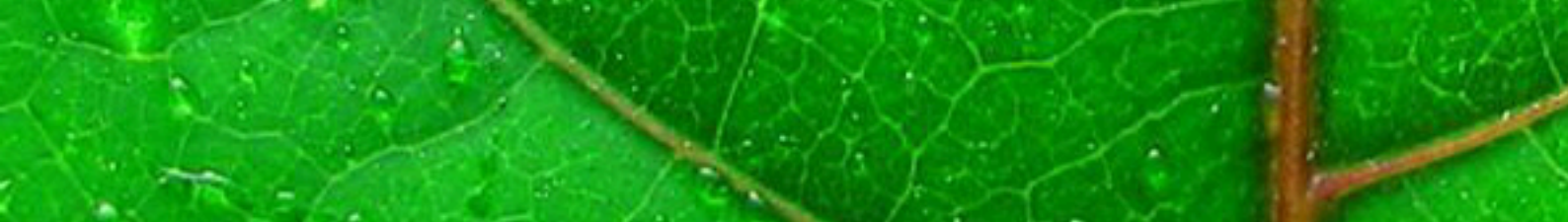
**POUVOIR(S) ET MISOGYNIE**  
**Le genre à l'épreuve des institutions culturelles**

**1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2017 - 9h/17h**  
UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR  
SALLE DU CONSEIL - UFR LLSHS

CONTACTS :  
Maurice Coumes - ITEM/EFM  
maurice.coumes@univ-pau.fr  
Nadia Mikosar-Hertzberg - LLCAA/EFM  
nadia.mikosar-hertzberg@univ-pau.fr

Logos of partner organizations: Université de Pau et des Pays de l'Adour, LLCAA, ITEM, EFM, and the French flag.

Cette journée d'étude fait partie du programme de recherche « Pouvoir(s) et misogynie » mené par les laboratoires ITEM et LLCAA de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, dans le cadre de la fédération EFM.



En partenariat avec l'Institut Cervantes de Bordeaux, la Mutuelle Générale de l'Éducation nationale (MGEN), et la Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) des Pyrénées-Atlantiques, ce programme a pour objet d'étude la misogynie dans ses rapports avec le(s) pouvoir(s) notamment au travers des institutions culturelles. Elle fait suite à une première journée d'étude sur la même thématique.

L'objectif de la rencontre sera d'aborder le fonctionnement des institutions culturelles actuelles en tenant compte des rapports de genre. Ce faisant, il s'agira également de croiser les constats, les réflexions et les conclusions à propos de deux situations différentes, mais comparables : celles de l'Espagne et de la France.

Les « institutions culturelles » désignent toute structure collective publique ou privée promouvant la culture populaire ou savante, ses traditions et ses créations. Peuvent être englobés les services culturels tels que musées, patrimoines, spectacles vivants, les filières de l'écrit, du son, de l'image, les arts du spectacle, les arts audiovisuels, etc. Sachant que les institutions jouent par définition un rôle contraignant et normatif, dans quelles mesures exercent-elles une action réformatrice voire novatrice sur la question des relations de pouvoir(s) femmes/hommes dans ces deux pays ? En quoi les évolutions comportementales récentes, les politiques menées, les discours tenus et les mesures prises en matière d'égalité femmes/hommes dans ces deux pays impactent-ils les institutions culturelles et rénovent-ils les relations de pouvoirs femmes / hommes qui s'y nouent ? Ou, à rebours, ces mêmes institutions parviennent-elles à jouer un rôle moteur dans ce domaine, innovant une répartition plus homogène de l'exercice des pouvoirs, mais aussi des savoirs, entre les sexes ?

Il convient également d'accorder toute son importance à l'émergence de la figure de la femme artiste (auteure, sculptrice, cinéaste, peintre, etc.). De permanentes négociations avec les assignations sexuées leur permettent d'occuper les espaces institutionnels culturels. Quelle est la reconnaissance de leurs pairs (essentiellement masculins) ? Quels sont leur statut et la reconnaissance sociale dont elles bénéficient ? Quelle place occupe-t-elle dans les espaces institutionnalisés de la création et de la production culturelles ? Comment sont considérées leurs actions, leurs innovations et leurs créations en matière culturelle ?

Nous proposons 3 axes d'étude principaux :

1. les « études de genre » et le concept de genre ont-ils permis une évolution des institutions culturelles ? Constituent-ils des contre-pouvoirs efficaces à la « domination masculine » et au sexisme ?
2. Ces institutions et les créations (littéraires et artistiques) qu'elles « autorisent » contribuent-elles à faire évoluer les stéréotypes de genre ? Ou les reconduisent-elles ?
3. Les relations de pouvoir(s) entre les femmes et les hommes, les inégalités femmes/hommes longtemps patentes dans les domaines de la production et de la gestion culturelles évoluent. Mais dans quel sens ? À quelles conditions ? Et pour quels effets dans les sociétés espagnoles et françaises ?

Lors de la journée d'étude seront également abordés quelques éléments de l'enquête « Egalité femmes-hommes à l'UPPA » menée au cours de l'année 2017 et en collaboration avec la charge de mission « Parité – Égalité – Laïcité » de l'UPPA.

Plus d'informations : <http://frontieres-metissages.univ-pau.fr/fr/programmes-de-recherche/misogynie/pouvoir-et-misogynie.html>

📄 Voir le programme

Contacts :

- Maurice Daumas : [mau.daumas@wanadoo.fr](mailto:mau.daumas@wanadoo.fr)
- Nadia Mékouar-Hertzberg : [nadia.Mekouar-Hertzberg@univ-pau.fr](mailto:nadia.Mekouar-Hertzberg@univ-pau.fr)